

mot clé :

[Envoyer un communiqué](#)

2013-03-21

Certification ISO 9001 et 22 000 pour Aromatech

Le Groupe Aromatech* vient d'obtenir la double certification ISO 9001 et 22 000 par Bureau Veritas pour son site industriel européen et siège social, basé à St Cézaire sur Siagne, près de Grasse.

La certification ISO 22 000 atteste que les arômes alimentaires produits et commercialisés par Aromatech répondent aux exigences de sécurité alimentaire énoncées par cette norme internationale, tandis que la norme ISO 9001 garantit la mise en place d'un système du management de la qualité visant la satisfaction du client.

Depuis plus de 5 ans, le Groupe Aromatech appliquait déjà les principes de la méthode HACCP, pour laquelle il avait été audité et validé par Bureau Veritas en 2009.

Pour aller plus loin dans sa démarche qualité, Aromatech a mis en place depuis plusieurs mois les moyens humains et financiers nécessaires pour obtenir les certifications ISO 9001 et 22 000.

Pour cela, le groupe a notamment engagé un important programme de travaux de modernisation de son outil industriel. Ce programme s'est accompagné d'investissements couvrant la rénovation des ateliers de production existant, l'augmentation et la réorganisation des espaces de stockage, l'installation de matériels de production modernes et l'accroissement des capacités de production par l'installation de cuves de mélange de capacités plus importantes.

Parallèlement, des groupes de travail ont été mis en place pour fédérer l'ensemble des équipes autour du projet ISO, pour lequel chacun s'est fortement mobilisé. Le personnel a également bénéficié de formations autour de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Ainsi, les équipes Aromatech sont largement sensibilisées à la qualité et à la sécurité des produits fabriqués afin d'assurer le plus haut niveau de satisfaction des clients.

Aujourd'hui, avec l'obtention de ces certifications ISO 22 000 et 9001, Aromatech renforce sa politique qualité pour atteindre son objectif principal : proposer à ses clients des produits de qualité et sûr, qui correspondent et/ou anticipent leurs besoins, dans le respect des législations en vigueur.